

Étude exploratoire de l'échec entrepreneurial des femmes en Côte d'Ivoire

Exploratory study of the entrepreneurial failure of women in Côte d'Ivoire

Macoura Madina KOBRI

Enseignant-chercheur

Université Alassane Ouattara de Bouaké-Côte d'Ivoire
Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises (LARGE)

Date de soumission : 30/12/2024

Date d'acceptation : 05/02/2025

Pour citer cet article :

KOBRI. M.M. (2025) « Étude exploratoire de l'échec entrepreneurial des femmes en Côte d'Ivoire », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 2 » pp : 222- 251.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

La plupart des travaux académiques et scientifiques appréhendent le concept d'échec entrepreneurial à partir de critères et d'éléments dualistes les opposant parfois les uns par rapport aux autres. Ces approches dans lesquelles s'inscrivent nombre des chercheurs restent focalisées uniquement sur les critères de mesures classiques (objectifs et subjectifs) renforçant ainsi les controverses et les arguments sexistes sur la comparaison homme-femme. En accord avec Carrier et al. (2006) qui proposent d'aller au-delà des approches connues, pour montrer la manière dont des facteurs culturels peuvent permettre une compréhension fine des concepts, cette étude se propose d'investiguer les femmes entrepreneures en Côte d'Ivoire (contexte culturellement fort). Adoptant une démarche interprétative basée sur des observations participantes et des récits de vie dans trois régions du pays, nous montrons que l'échec des femmes entrepreneures suit une logique processuelle qui prend forme dans l'interaction entre l'entrepreneure et les acteurs de son milieu socioculturel.

Mots-clés : Échec ; Entrepreneuriat ; Femmes ; Processus.

Abstract

Most academic and scientific work apprehends the concept of entrepreneurial failure based on dualistic criteria and elements that sometimes oppose them in relation to each other. These approaches in which many researchers subscribe remain focused only on the criteria of conventional measures (objective and subjective) thus reinforcing controversies and sexist arguments on the comparison between men and women. In agreement with Carrier et al. (2006) who propose to go beyond known approaches, to show the way in which cultural factors can allow a fine understanding of the concepts, this study proposes to investigate women entrepreneurs in Côte d'Ivoire (culturally strong context). Adopting an interpretative approach based on participant observations and life stories in three regions of the country, we show that the failure of women entrepreneurs follows a processual logic which takes shape in the interaction between the entrepreneur and the actors of her socio-cultural environment.

Keywords: Failure; Entrepreneurship; Women; Process.

Introduction

A l'instar des autres régions du continent, l'Afrique subsaharienne enregistre le taux le plus élevé de sorties et d'abandon d'entreprises créées et dirigées par les femmes. Selon le rapport du « Global Entrepreneurship Monitor » (2017), quatre (04) femmes sur dix (10) abandonnent leurs entreprises au cours de l'année. La Côte d'Ivoire, pays situé à l'Ouest du continent, ne demeure pas en marge. En effet, en dépit du potentiel économique qui leur est reconnu, les femmes entrepreneures ivoiriennes restent non seulement méconnues mais aussi, sous représentées dans les différents secteurs d'activités modernes. Sur plus de 42762 entreprises créées en 2017 dans le secteur moderne, seul, 19% appartiennent aux femmes (dirigeantes et/ou propriétaires)¹. Par ailleurs, leurs activités restent concentrées essentiellement dans le secteur informel (68,1%) avec une prépondérance dans le secteur des services (34% pour les activités de commerce et articles domestiques ; 17% pour les hôtels et restaurants ; 4% pour les services de placement)². En revanche, au niveau collectif, force est de constater l'émergence de femmes regroupées en coopératives et qui s'érigent en de véritables actrices économiques (N'guessan, 1993 cités par Youl et al, 2017). Plus de 80% de la production alimentaire du pays provient des activités de ces dernières (Youl et al, 2017).

Les travaux académiques et de recherche qui ont tenté d'expliquer l'échec et la réussite des entrepreneures se sont orientés vers les caractéristiques de ces dernières (intention, motivation, perceptions, compétences, confiance en soi, variables sociodémographiques) et de leurs entreprises (secteurs d'activités, taille, âge de l'entreprise). D'autres ont mis l'accent sur la manière dont elles sont en affaires, faisant ressortir leurs styles interactif et participatif de management (Buttner, 2001), leurs stratégies de gestion (Verheul et Thurik, 2001 ; Fouda, 2014), de financement (Greve et Salaff, 2003 ; Derera et al, 2014), de réseautage (Diouf et Simen, 2018) ou d'accompagnement (Brière et al, 2017). Par ailleurs, les travaux récents ont estimé que l'étude de l'échec des entreprises des femmes, ne peut être expliquée en dehors des facteurs liés à la conciliation entre la vie familiale et la vie privée (Brush et al, 2009). Ils font observer que l'environnement familial de la femme agit sur la création et la pérennité des entreprises qu'elles créent et/ou dirigent. Les conclusions de ces travaux ont permis de mettre en évidence les profils des entrepreneures, les caractéristiques des

¹ Données du Centre de Promotion et d'Investissement de Côte d'Ivoire, 2018

² Enquête sur la situation de l'emploi des femmes en Côte d'Ivoire, AGEPE, 2015

activités génératrices de revenus des femmes, les choix opérés dans la pratique de ces activités et les obstacles auxquels elles sont confrontées.

Bien qu'intéressantes, ces études restent toutefois descriptives et comparatives. Elles considèrent l'échec entrepreneurial des femmes comme le résultat dual (objectif/subjectif) obtenu à la fin de l'activité de création d'entreprise. Et, l'entrepreneuriat des hommes est toujours pris comme référence pour étudier les phénomènes féminins. Cette considération théorique tend ainsi à renforcer d'une part les controverses et les divergences profondes sur la conceptualisation de l'échec entrepreneurial (l'existence d'une pluralité de définitions), et d'autre part à maintenir les arguments sexistes sur la comparaison entre l'entrepreneuriat des hommes et celui des femmes.

D'où l'intérêt d'étudier l'échec entrepreneurial des opératrices économiques à partir de leurs réalités propres et contextuelles. Ainsi, comment les femmes entrepreneures se représentent-elles leur échec en affaires ? Quels sont les facteurs à l'origine de la défaillance des entreprises créées et dirigées par les femmes ? Dans une perspective compréhensive et constructiviste, cette recherche a pour objectif d'étudier l'échec entrepreneurial des femmes à partir de leurs propres théories, leurs expériences et vécus individuels et collectifs. En nous inscrivant dans une approche socioconstructiviste, nous soulignons l'influence des dynamiques socioculturelles sur les pratiques entrepreneuriales et managériales des femmes.

Cette recherche s'articule autour de quatre parties. Dans la première partie, nous nous intéressons aux recherches consacrées à l'échec entrepreneurial des femmes dans le monde et en Afrique. Puis, dans une seconde partie, nous décrivons le dispositif méthodologique utilisé. La troisième partie est consacrée aux résultats (présentation et interprétation) et à leur discussion (quatrième partie). Les implications et les limites sont abordées dans la conclusion de l'étude.

1. Cadre théorique de l'étude

Sur le plan théorique, l'échec entrepreneurial des femmes a anciennement été étudié par comparaison à l'entrepreneuriat masculin. Mais, les auteurs récents mettent l'accent sur le fait que les expériences d'échec des femmes s'inscrivent dans une approche socioconstructiviste.

1.1. L'échec entrepreneurial : un concept polysémique

Les premières études sur l'échec entrepreneurial ont été réalisées par les Anglo-saxons. Dans ces recherches, les termes de under-performance (Marlow et McAdam, 2013), de nongrowth (Cliff, 1998, Morris et al., 2006), de failure (Baù et al., 2016) ou d'exit (Justo et al., 2015) sont utilisés

pour désigner l'échec des entreprises. D'autres encore étudient l'échec comme le contraire du succès (McElwee et Al-Riyami, 2003) ou comme la défaillance de l'entreprise (Crutzen et Van Caillie, 2008) et/ou la défaillance de l'entrepreneur (Khelil et Smida, 2010). Ces termes sont mobilisés séparément dans la littérature (Reijonen et Raija, 2017). Par exemple, la non-croissance est employée pour montrer la faiblesse des revenus bruts engrangés par l'activité, le petit nombre d'employés, le bas niveau de bénéfices ou de profit réalisé (McPherson, 1996) et la faible taille de l'entreprise (Kalleberg et Leicht, 1991 ; Cliff, 1998). De même, certains l'utilisent pour capter des dimensions subjectives telles que les attentes de croissance (Cheraghi et al., 2014), les attitudes et les choix sectoriels. D'autres encore l'étudient sous sa forme processuelle pour expliquer la variation dans le changement des revenus (Leitch et al., 2010).

En outre, sous le vocable de underperformance, l'analyse de l'échec entrepreneurial renvoie à l'étude de la durabilité des entreprises, de la non-croissance, de la création de valeur et de richesse (Marlow et McAdam, 2013), de la sortie négative d'entreprise (failure) et de la sortie positive (Justo et al., 2015). Parlant de la durabilité, elle est ramenée parfois à la survie de l'entreprise (Bosma et al., 2000 ; Fairlie et Robb, 2009). En effet, la survie d'entreprise désigne la période de temps pendant laquelle l'entrepreneure conserve la propriété de son entreprise (Boden et Nucci, 2000). Dans le tableau 3, nous proposons quelques définitions retenues de l'échec entrepreneurial.

Tableau N°1 : Quelques définitions de l'échec entrepreneurial

Auteurs	Définitions
Crutzen et Van Caillie (2008)	« Business failure starts when a firm's set of resources and its deployment are inadequate and not adapted to the requirements of its environment ».
De Tienne (2010)	L'échec entrepreneurial est « the process by which the founders of privately held firms leave the firm they helped to create; thereby removing themselves, in varying degree, from the primary ownership and decision-making structure of the firm ».
Khelil et Smida (2010)	« L'échec entrepreneurial est un phénomène qui se manifeste par l'entrée de la nouvelle entreprise dans une spirale de défaillance économique (destruction des ressources) et/ou par l'entrée de l'entrepreneur dans un état psychologique de déception. A défaut d'un soutien financier et/ou moral, cet entrepreneur peut voir son entreprise disparaître ».

Source : Revue de Littérature

L'absence de consensus réel sur la définition générale du concept nous oblige à le considérer suivant les axes du genre. Toutefois, la complexité de celui-ci ne facilite pas la compréhension.

1.2. L'échec entrepreneurial des femmes

En général, les travaux sur l'échec en entrepreneuriat mobilisent des théories telles que l'approche déterministe (Crutzen et Van Caillie, 2008), l'écologie des populations, la théorie de la dépendance des ressources, la théorie de la brèche-aspirations-réalisations (Khelil et Smida, 2010). Cependant, dans la perspective du genre, le cadre théorique est différent. Constantinidis (2014) relève trois grandes théories qui traversent le champ de l'entrepreneuriat féminin. D'abord, le féminisme libéral, psycho-analytique et radical qui prône l'existence de discriminations entre les hommes et les femmes ; le féminisme socialiste, post-structuraliste et transnational, qui met l'accent sur le fait qu'il existe des différences entre les expériences des hommes et des femmes à travers les méthodes de socialisation délibérées provenant des plus proches moments de la vie qui résultent fondamentalement de la différence de conception des sociétés. Plus récemment, a été développée l'approche socioconstructiviste. Ce courant postule que les expériences, les vécus et les phénomènes entrepreneuriaux des femmes sont socialement construits.

L'échec entrepreneurial dans le contexte de la femme entrepreneure doit s'entendre d'une combinaison de critères objectifs et/ou subjectifs d'une part, et d'autre part comme la résultante d'interactions environnementales positives et/ou négatives. En effet, les premiers auteurs ont utilisé les termes économiques et financiers (croissance, survie et profit) pour étudier l'échec entrepreneurial des femmes (Cliff, 1998). Avec la montée des théories féministes et celles du comportement, d'autres auteurs ont mis en évidence l'importance de dimensions managériales et subjectives dans la perception de la performance chez les femmes. Ce qui réoriente l'analyse de l'échec des cheffes d'entreprises. Buttner et Moore (1997), ont distingué les éléments subjectifs de la performance des femmes entrepreneures (l'accomplissement de soi, l'augmentation des compétences, la croissance personnelle) des facteurs objectifs financiers (le profit et la croissance économique). Plus tôt, Gilligan (1982) cité par Lebègue (2015) avait identifié les facteurs relatifs aux relations avec la communauté (avec les autres). A ce titre, la satisfaction personnelle et celle des clients ont été citées comme deux des principaux facteurs préférés par les entrepreneures pour mesurer leur succès (Reijonen et Raija, 2007). Récemment, Lebègue (2012) s'est intéressé à la manière dont les femmes entrepreneures se définissent la réussite en affaires. Elle a bâti ses

conclusions autour des soubassements théoriques des travaux sur la réussite de la carrière. Ses travaux ont permis d'identifier neuf (9) dimensions clés de la réussite des entrepreneures. Il s'agit de la reconnaissance de l'entourage, le développement de soi-même et de ses compétences, l'apport du bien-être aux clients, le travail sur le sens de la profession, l'insufflation de l'esprit d'entreprise, la participation au développement économique des femmes, la création de stratégies collaboratives et la dimension économique.

Dans l'ensemble, les femmes entrepreneures sont moins susceptibles de conserver la propriété au-delà de trois ans. Seuls 12,9% d'entre elles peuvent aller jusqu'à quatre (4) ou six (6) ans après la création ou l'acquisition (Boden et Nucci, op.cit.). Les facteurs explicatifs sont le faible niveau d'éducation scolaire et universitaire, le manque d'expériences professionnelles antérieures, l'absence de ressources nécessaires au développement de l'entreprise (capital humain), un capital de démarrage très faible, la présence dans des secteurs d'activités tels que le commerce, les services qui sont des secteurs à croissance limitée en termes de profitabilité et de parts de marché. De plus, les préférences, la discrimination et l'aversion pour le risque sont mentionnées comme des facteurs limitant la survie des entreprises.

Pour leur part, Justo et al. (2015) se sont intéressés aux sorties d'entreprises créées et dirigées par les femmes. Basée sur les données recueillies auprès d'un échantillon de deux cent dix-neuf (219) femmes, l'analyse post-hoc révèle que les sorties positives sont les plus fréquentes chez les femmes. Ils affirment que la majorité des entrepreneures quittent volontairement leurs entreprises. Il existe deux types de sorties volontaires : les sorties pour des raisons personnelles et les sorties pour d'autres opportunités professionnelles/financières. Les premières sont davantage privilégiées par les femmes tandis les secondes sont préférées par les hommes. Les raisons personnelles peuvent être des problèmes de santé, des soins familiaux, le déménagement, l'éducation des enfants à temps plein et la relation conjugale.

Sur la question des facteurs influençant l'échec entrepreneurial, les auteurs soulignent que chez les femmes entrepreneures, il est important de considérer les contextes socioculturels, historiques, géographiques et d'autres facteurs structurels (Justo et al., 2015). Le mariage par exemple, peut se révéler stabilisateur du métier chez les hommes, mais chez les femmes cela est beaucoup plus controversé (Nikina et al., 2015). De même, comme l'ont démontré Constantinidis et al. (2017), les facteurs socioculturels tels que la religion ou encore les stéréotypes sur les rôles des hommes et des

femmes dans la société peuvent jouer un rôle très déterminant dans l'échec entrepreneurial au niveau des actrices. Pour D'Andria et Gabarret (2016), l'environnement familial de l'entrepreneure façonne la création et la pérennité des entreprises et inversement.

Ainsi, bien qu'intéressantes, ces conclusions proviennent pour la plupart de la littérature entrepreneuriale européenne et nord-américaine. Ce qui implique dans notre cas d'espèce de s'orienter vers les études effectuées sur les femmes entrepreneures ouest africaines.

1.3. L'entrepreneuriat féminin africain

En Afrique, les travaux portant sur l'entrepreneuriat féminin notent l'impact d'une forte dynamique de genre dans l'exercice des activités des femmes (Cornet et Constantinidis, 2004 ; De Vita et al, 2013 ; Derrera et al, 2014 ; Brixiová et Kangoye, 2016 ; Himrane et al, 2016 ; Brière et al, 2017 ; Constantinidis et al, 2017). Pour la plupart des auteurs, les enjeux entrepreneuriaux des femmes en Afrique, particulièrement en Afrique de l'ouest, sont plus socioculturels qu'économiques. Himrane et al (2016) ont constaté que les normes culturelles traditionnelles qui attribuent des rôles et des responsabilités aux femmes, façonnent sans conteste les modes de pensée et influencent les perceptions et les attitudes vis-à-vis de la création d'entreprises, de la gestion et de la performance. Ehigie et Umoren (2003) ont fait observer que l'échec ou le succès entrepreneurial des femmes africaines est relié aux idées que l'entrepreneure a d'elle-même, ou qu'elle a apprises des autres. Selon ces auteurs, les femmes mesurent leur succès par les rôles sociaux qu'elles jouent, leur rôle dans l'entreprise et leur engagement vis-à-vis de l'entreprise. Ces conclusions rejoignent celles de Simard (1995), qui observe que c'est à la lumière de sa situation écologique, de la combinaison des coûts sociaux et du système d'échanges que la femme entrepreneure construit son identité sociale et professionnelle et développe des stratégies et conditions du succès. La situation écologique concerne les ressources dont dispose l'entrepreneur dans son environnement et les contraintes auxquelles elle est soumise. Les coûts sociaux se définissent comme les perceptions et les attentes de la communauté face à la position sociale et au rôle de l'entrepreneur (Dali, 2014). Pour ce qui concerne le système d'échanges, il inclut les transactions économiques et sociales. Les stratégies et les conditions de succès renvoient selon Barth (1967) aux politiques publiques d'accompagnement. Fouda (2014) identifie deux stratégies sur lesquelles misent les femmes pour développer leurs entreprises. Il s'agit de la recherche de l'adhésion des partenaires pour un élargissement du réseau de valeur et l'accroissement du volume des revenus. A cela, Vampo (2018)

ajoute l'endossement sur d'autres femmes à la maison et dans l'entreprise. Elle questionne les ressources dont ces femmes disposent pour gérer leurs quotidiens entre obligations familiales et professionnelles dans le but de discuter les reconfigurations dans les rôles de genre. Ces résultats indiquent que la conciliation travail/famille est considérée comme un devoir de la femme mariée. Par ailleurs, la principale ressource dont disposent les entrepreneures pour s'organiser est le transfert des charges domestiques sur d'autres femmes autant au domicile que dans le monde des affaires.

Par ailleurs, différents types de facteurs influençant la croissance et le développement des entreprises des femmes. Pour Garba (2011), ces facteurs peuvent être regroupés en facteurs cognitifs (attitude envers le risque entrepreneurial, attentes de croissance) et économiques (faiblesse du capital de départ, négociations commerciales). D'autres auteurs (Amine et Staub, 2009 ; Kobeissi, 2010) y ajoutent des facteurs socioculturels (légitimité sociale, mariage), environnementaux (systèmes réglementaires et normatifs) et de genre (ratio des gains des femmes, le taux de fécondité). De même, des facteurs liés aux caractéristiques des entrepreneures (âge et genre de l'entrepreneure, niveau d'instruction, motivation de croissance) et aux contextes des entreprises (lieu d'implantation, secteur d'activité, taille et âge de l'entreprise) se révèlent comme des déterminants importants de la réussite des femmes en affaires (McPherson, 1996 ; Pradup et al., 2013 ; Cheraghi et al., 2014).

Dans une approche intégrative, Jamali (2009) montre qu'en Afrique, pour réussir, les entrepreneures doivent surmonter les barrières dont la plus importante est culturelle. Aussi, propose-t-il le recours à une combinaison de facteurs personnels dont la détermination, le travail dur, la persévérance, la motivation, l'auto-efficacité et le dévouement au travail. Par la suite, adoptant un angle multidimensionnel, d'autres auteurs (Alam et al., 2011) mettent en évidence que le soutien familial, les liens sociaux et la motivation interne influencent significativement la réussite des entrepreneures. Bien avant eux, Fernandez (1981) avait montré que la carrière entrepreneuriale des femmes dépendait de la décision du conjoint et non l'inverse. Ainsi, les appuis affectifs ou instrumentaux de la famille et des proches sont l'un des facteurs cruciaux de l'échec et la réussite des femmes africaines en affaires.

L'intersection entre ces littératures européenne, anglo-saxonne et africaine montre que les différences intra-genre sont plus importantes que celles inter-genre (entre hommes et femmes).

Dans ce cas, l'entrepreneure doit être associée à l'entité qu'elle a créée. C'est l'approche par les processus qui étudie l'entrepreneuriat à partir de la logique entre les actions de l'actrice économique, ses décisions et la création de son (ses) entreprise (s). Nous proposons donc que l'échec entrepreneurial des actrices économiques ouest africaines suit une logique processuelle dans laquelle les aspects managériaux, entrepreneuriaux et socioculturels interagissent.

2. Méthodologie de l'étude

Cette recherche a été menée dans le cadre de la thèse de Doctorat, que nous avons préparé, dont l'objectif était de comprendre et d'expliquer le processus par lequel les entrepreneures en Côte d'Ivoire échouent et réussissent en affaires. Nous avons tenté, dans une approche socioconstructiviste, de formuler un modèle théorique à partir de l'analyse des représentations entrepreneuriales et de genre des créatrices et/ou dirigeantes d'entreprises. Aussi, cette recherche a-t-elle été effectuée dans une optique d'exploration et de découverte. La rareté d'écrits sur la pratique managériale et la performance des femmes entrepreneures en Afrique (Poggesi et al, 2015) a guidé le choix d'une première immersion directe dans la réalité des actrices.

La méthodologie qualitative adoptée est basée sur une série d'observations participantes, d'entretiens, d'études de biographies et de témoignages réalisés auprès d'entrepreneures individuelles (évoluant en solo) et collectives (associations, coopératives ou groupements féminins économiques) formelles et informelles pendant une durée de dix (10) mois (De Novembre 2017 à Juillet 2018). A la faveur de forums d'entrepreneures (Women's Entrepreneurship Forum), de conférences (la journée de l'entrepreneuriat féminin) et de rencontres annuelles des entrepreneures, nous avons pu constituer notre échantillon. Cette démarche itérative vient résoudre la difficulté de disposer de base de données précise sur les entrepreneures ivoiriennes. Certaines entrepreneures de l'échantillon ont été invitées à raconter leurs histoires entrepreneuriales (expériences, vécus, parcours), d'autres ont été interrogées, pour une partie directement sur les lieux des événements (entretiens spontanés) et l'autre sur les lieux d'activités. Au total, l'étude a été menée auprès de vingt-cinq (25) entrepreneures présentant des profils individuels, sectoriels, organisationnels et culturels diversifiés.

Etant donné l'expérience acquise grâce à une première étude préliminaire, nous avons amorcé la collecte auprès des femmes du secteur industriel puis par répliques successives nous avons sollicité celles des secteurs primaire et tertiaire. Cette logique nous a permis de gagner assez de

temps. Par exemple, dans la période de début d'enquête (novembre-décembre), les entrepreneures du secteur primaire ne sont pas disponibles, car c'est à cette époque de l'année qu'elles effectuent les derniers recouvrements et font le bilan de leurs activités. Ainsi, il était plus favorable de débiter avec les autres individus. La demande d'entretien s'est faite par téléphone. Parfois, ce sont les institutions qui nous introduisaient préalablement auprès des entrepreneures. Cette initiative nous a donné plus de crédibilité auprès des femmes et le sérieux suscité chez ces dernières nous a vite permis de négocier les conditions de réalisation de l'entretien. Celles-ci ont porté sur l'horaire et la durée de l'entretien, le lieu de l'entretien et dans une certaine mesure sur les « imprévus » de l'entretien. Par exemple, lors de la collecte dans la ville de Bouaké, l'un des entretiens qui devait se faire en tête à tête s'est transformé le jour dit à notre insu en entretien collectif. L'entrepreneure s'est faite assistée par des membres de son association professionnelle. Plutôt que de sursoit le rendez-vous, nous avons profité des échanges avec le collectif et par la suite nous nous sommes entretenus en tête à tête avec le cas de l'étude.

Les entretiens dont la durée était comprise entre une et deux heures ont fait l'objet d'enregistrement, de retranscription et de codification en vue d'une meilleure analyse. L'analyse de contenu thématique s'est effectuée en deux étapes : une phase verticale (analyse des perceptions, actions, réactions et représentations des créatrices et/ou dirigeantes) et une phase horizontale (comparaisons des cas). La méthodologie qualitative vise à décrire le processus d'échec et les logiques d'actions en son sein.

Aussi, pour des questions de validité, diverses sources d'informations ont été utilisées (documents écrits, sources orales), différentes méthodes d'enquêtes (observations, entretiens) ont été mobilisées, divers informateurs (entrepreneures, experts en entrepreneuriat) et d'autres disciplines de recherche (sciences de gestion, psychologie et sociologie) ont été consultés.

3. Résultats obtenus et analyse

L'analyse des données a permis de découvrir que l'échec entrepreneurial suit une logique processuelle. Le processus comprend cinq étapes notamment l'émergence idéale (Découverte/identification d'opportunité), le lancement dans l'activité identifiée (concrétisation), la croissance contrariée, la réflexion et l'abandon de l'activité. Nous revenons spécifiquement sur chacune de ces étapes.

❖ L'émergence idéale

La première étape du processus d'échec entrepreneurial des femmes investiguées est l'émergence de l'idée. Elle est caractérisée par deux principaux éléments à savoir la débrouillardise et l'identification/découverte d'opportunités d'affaires. La débrouillardise représente l'exercice de petits métiers informels à partir desquels ces femmes d'affaires entendent identifier leurs créneaux économiques. En le faisant, elles partagent la même volonté qui est de s'en sortir financièrement ou professionnellement. Cette vision qu'elles développent, les conduit à identifier les opportunités du (ou des) secteur (s) d'activité (s). En outre, la découverte/identification d'opportunités se caractérise également par l'étude des possibilités qui cadrent avec leurs connaissances et leurs compétences. Celles-ci concernent les antécédents entrepreneuriaux des femmes. Deux principaux antécédents ont été identifiés. Il s'agit du mode d'apprentissage qu'ont effectué les actrices économiques (apprentissage sur le tas ou par formation professionnelle) et des motivations au départ (conjoncturelles, contextuelles, etc.) :

« Quand la crise est venue on s'est caché, parce que lui³ il était un corps habillé puis on est resté ici dans la crise. Au début, il ne s'est pas donné dans la rébellion parce qu'on se cachait...et on n'a pas pu aller à Abidjan parce qu'on cherchait les moyens pour pouvoir fuir pour partir Abidjan, mais on n'a pas pu. Donc on est resté. Donc étant ici, lui il se cachait toujours, moi j'étais obligée de trouver un truc rapide, pour pouvoir faire et pouvoir le nourrir parce que sans ça on ne pouvait pas nourrir les enfants. Donc je me suis basée plus sur la coiffure. Donc j'étais obligé maintenant de faire la coiffure. Quand la crise est finie, mon mari dit il faut venir à Bouaké je suis venue ça allait. Je maîtrisais déjà ma coiffure. J'ai ouvert un salon. » Sophie, 34 ans.

« Je suis arrivée dans ce secteur du commerce parce que je suis enfant de commerçant et prolétaire. C'est le petit commerce que nos mamans font qu'on utilise pour nous, notre éducation, pour notre santé, tout provient de là et depuis enfant quand on va à l'école, on est au marché à aider maman à travailler. Quand ce sont les vacances, on permet à maman de se reposer un peu, prendre la relève, pour qu'elle aussi puisse souffler un peu le temps d'aller à l'école. C'est comme ça que quand j'ai commencé à enseigner je me suis dit pourquoi ne pas chercher à organiser ce que maman faisait ! voilà où je suis arrivée à l'entrepreneuriat » Géneviève, 40 ans.

³ Elle fait référence à son mari

Les opératrices économiques entrent, pour la quasi-totalité, dans l'entrepreneuriat en raison de l'éducation familiale reçue (la mère ou un parent de sexe féminin exerçait une activité économique), des connaissances et aptitudes (informelles généralement), ou des motivations à l'origine (motivation d'innovation ou non).

Au niveau de l'échec entrepreneurial, la prise de conscience et l'éveil entrepreneurial se retrouvent bel et bien dans le processus. D'ailleurs, les entrepreneures ayant échoué le reconnaissent et elles l'expliquent dans leurs propos :

« (...) se lancer dans l'entrepreneuriat, c'est d'être courageuse, persévérante et...parce que le chemin sera jalonné de beaucoup d'embûches, donc si elle est préparée moralement à ça, ça peut réussir. C'est dire, quand on sait à quoi on s'engage, on réussit. Or, nous à notre époque, c'est chemin faisant que tu es confronté aux réalités. » Catherine, 48 ans.

Au total, l'entrée dans l'entrepreneuriat pour les femmes repose en partie sur l'émergence de l'idée de création d'entreprise. Une fois, celle-ci est identifiée, l'entrepreneure se réfère à ses capacités et ses compétences. Ces dernières orienteront alors le choix professionnel ou entrepreneurial.

❖ Le lancement/ concrétisation de l'activité identifiée

Dans cette phase, les entrepreneures exploitent les opportunités qu'elles ont identifiées. Mais, au préalable, elles s'assurent de faire le choix de la trajectoire à emprunter. Celle-ci peut s'inscrire dans la continuité de leurs activités de débrouillardise ou de formation ou bien elle peut concerner une nouvelle opportunité d'affaires. Une fois, le (s) créneau (x) précisé (s), elles se lancent à fond dans leurs activités pour que celles-ci évoluent, mais sans une réelle définition d'objectifs de croissance :

« J'ai eu l'opportunité d'essayer parce qu'à un moment donné, l'Etat avait accumulé des paiements au point que presque tous leurs clients étaient essoufflés, tous leurs...fournisseurs étaient essoufflés et ils étaient à la recherche de nouvelles personnes...Donc nous quand les gens sont venus vers nous on a sauté sur l'occasion, c'était une belle aubaine pour nous...Donc, c'est comme ça que....Mais quand j'ai commencé, comme j'avais une petite base d'économie et j'avais beaucoup la confiance des commerçants qui plus ou moins m'ont soutenu. Ça m'a permis de satisfaire ceux qui voulaient que je soutienne leur fonctionnement. J'ai satisfait au-delà même de ce qu'ils attendaient de moi. C'est pour ça que ça m'a boosté » Carine, 35 ans.

En sus, nous observons que l'ambition de réussir s'associe à la concrétisation entrepreneuriale. Seulement, le degré d'importance n'est pas le même. Si dans le processus de réussite, cette ambition s'affiche assez tôt, dans le processus d'échec ce n'est qu'une fois l'entreprise lancée que les actrices économiques pensent à le développer et le réussir. En outre, elles ne prennent pas le temps de bien réfléchir avant de se lancer et faire une bonne lecture du marché qu'elles entendent intégrer. De même, elles n'évaluent pas toujours les réalités du secteur d'activité dans lequel elles s'investissent. Pour elles, si l'opportunité se présente il faut la saisir d'autant plus que celle-ci a été choisie sur la base des capacités personnelles et de leurs connaissances (apprentissage, formation). Ainsi, lorsque surviennent dans l'environnement des affaires ou dans le secteur d'activités des réalités autres que celles auxquelles elles avaient pensé, l'activité commence à stagner.

Par ailleurs, l'absence de fusion cognitive dès le départ et d'une phase de réflexion les font succomber lorsque se présentent les premiers défis et obstacles de l'entrepreneuriat. La situation se dégrade petit à petit. Cette étape du lancement de l'activité identifiée consiste pour les femmes entrepreneures à définir leurs voies entrepreneuriales et si cela se présente d'exploiter les nouvelles opportunités d'affaires. De même, dans cette phase, les premiers « ratés » des actrices économiques s'observent notamment dans l'analyse de leur environnement général (celui de l'entreprise et d'elle-même) :

*« J'ai ouvert un salon, j'ai ouvert un atelier de couture c'était bien et j'ai mis quelqu'un pour gérer l'atelier de couture et moi-même j'étais là je tournais c.-à-d. que j'étais toujours basée dans la coiffure, mais comme les magasins c'étaient mes magasins donc dans ça maintenant ils sont venus casser le magasin un jour, ils ont pris ma machine, ils ont pris tout ce qui était dedans là... **je suis quittée**...malgré que j'ai mis mes cadenas je suis venue trouver encore ils ont ouvert comme ça, donc j'ai pris le magasin je suis allée ailleurs ils ont cassé le magasin encore ils ont pris le casque, j'avais 2 casques...» Sophie, 34 ans.*

Conséquence, l'évolution se trouve ralentie et la croissance mise à mal. On pourrait alors parler de croissance contrariée.

❖ La croissance contrariée

Même si, au niveau de l'exploitation des opportunités, les résultats révèlent les erreurs que peuvent commettre les entrepreneures, nous soulignons que celles-ci ne conduisent qu'à la stagnation de l'entreprise. Celle-ci suppose un faible niveau de chiffre d'affaires, de mauvaise rentabilité et

situation financière, la destruction des ressources, etc. ...Ce n'est que la confrontation à des situations d'incertitude qui accentuera l'arrêt de la croissance. Contrairement à l'usage général qui est fait de cette expression, les situations d'incertitude chez les femmes entrepreneures renvoient à leur contexte propre. Par exemple, le décès d'un conjoint, ou d'un parent biologique, les maladies, etc. qui sont des situations assez contraignantes pour certaines :

« Pendant que je faisais le sel, je faisais aussi un peu de poisson. Je ne vendais pas du poisson, mais c'est le sel je donnais aux thoniers puisque quand ils vont à la pêche, ils font la saumure avec... Après ça, je prenais donc le poisson avec les coréens sur les bateaux, mais je leur donnais du sel, on faisait du troc. Ça me permettait de vendre le thon pendant un certain temps puis bon je me suis consacrée au restaurant et je faisais beaucoup de traiteurs avec l'OMS, l'UNICEF et autres. Et puis entre-temps je suis tombée malade. Donc, j'ai dû laisser tout ça » Annie, 52 ans.

« Le salon, sincèrement je n'allais pas laisser parce que j'ai toujours les matériels dans ma main, j'ai mes matériels avec moi, mais le problème est que seul ça me fatiguait, ça me fatiguait et puis mon mari est décédé après. Et quand mon mari est décédé, il fallait que je trouve l'argent forcé c'est-à-dire qu'il faut que je trouve de l'argent pour nourrir mes enfants, les mettre à l'école. Entre-temps le salon, si c'est ça je vais attendre, moi mes enfants, ils sont dans le privé... Ce qui a fait même que j'ai arrêté parce que j'étais seule et quand je viens les enfants aussi je ne peux pas les laisser, ...ils ne vont pas étudier et puis ils vont venir s'asseoir dans le salon » Kanté, 43 ans.

Pour d'autres femmes entrepreneures de notre échantillon, en particulier celles dans les zones de l'intérieur (Bouaké et Korhogo), les situations d'incertitude, en plus de porter sur le contexte propre des entrepreneures sont également liées au contexte sociopolitique du pays (guerre, crise, etc.) :

« Le 19 septembre⁴ est venu tout chambouler et voilà et il y a eu un renversement de situation à 80% à Bouaké que je connais mieux parce que...la plupart des personnes qui ont été déplacées ne se sont plus jamais retrouvées. Parce que les gens, comme j'ai dit...c'est difficile. Les gens se sont dit ceux qui sont contre nous, ce sont eux qui sont partis. ça, c'est le raisonnement ! Tout comme ceux qui étaient de l'autre côté⁵ disaient que ce sont ceux qui sont avec eux qui sont restés...Un

⁴ En racontant cette partie du récit, l'émotion avait pris le dessus, ce qui a entraîné de nombreux balbutiements dans cette partie de l'histoire de l'entrepreneure.

⁵ Lors de la guerre de 2002, on pouvait observer des oppositions entre le camp du pouvoir (il s'agit des partisans du gouvernement qui était à la tête du pays) et le camp de l'opposition (constitué de partisans qui revendiquaient le pouvoir). Deux idéologies alimentaient les conflits entre les acteurs politiques. Ceux qui sont pour la rébellion et ceux qui sont pour le régime en place.

*commerçant, tu fais le choix entre l'éducation de tes enfants et ton activité commerciale. Si tu ne vis que de ça, tu n'es pas fonctionnaire, tu as des gens de l'autre côté pour recevoir des gens alors tu y vas, mais si ce n'est pas le cas, tu ne peux pas. Voilà un peu. La guerre a beaucoup de facettes ma fille⁶. Je suis partie de Bouaké parce que je ne pouvais pas moi personnellement disperser mes enfants, distribuer aux gens ; et à Abidjan, tu ne peux pas donner des enfants, tout... 3,4,5 enfants à une personne ce n'est pas possible. Donc qu'est-ce que tu fais ! ou bien tu restes ici avec tes enfants... ou bien tu sors, tu dis je m'en vais avec mes enfants, je vais aller m'occuper de leur éducation et puis après l'argent, je vais venir chercher après. C'était ça » **Henriette, 50 ans.***

De même, selon le contexte de l'entreprise (secteur et nature de l'activité), des particularités s'observent au niveau des situations d'incertitude. Par exemple, pour celles qui exercent dans le secteur de la fourniture de bureau, les réalités du secteur d'activité vis-à-vis du sexe féminin se trouvent être un blocage à la croissance de l'entreprise. En revanche, pour celles qui exercent dans les autres activités de services (commerce, etc.), cela s'impose moins étant donné que dans ce secteur les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Les propos de l'une d'entre elles illustrent ce résultat :

*«⁷Il y a des complications, parce que la femme, tu ne peux pas faire ce circuit sans être souvent confronté à des droits de cuissage (c'est ce que je ne voulais pas employer). Donc à un certain niveau, tu as un blocage. Ou bien tu rentres dans le contexte, ou bien tu ne rentres pas dans le contexte ; mais si tu ne rentres pas dans le contexte, c'est sûr que pour évoluer ça va être difficile. A moins que tu ne travailles sous prête-nom de ceux qui sont dans le système de décision. Là, tu peux être préservé, parce qu'on dit c'est le protégé de X, c'est le protégé de Y, ou bien fais attention c'est comme-ci, c'est comme ça. Mais, lorsque tu t'en vas comme ça sans être adossé à quelqu'un, c'est difficile. Tu es obligé d'être à un moment donné si tu veux garder la tête haute, **de laisser tomber et ne pas avancer** » **Amandine, 30 ans.***

⁶ Elle fait allusion à l'interviewer. Il s'agit de nous.

⁷ Se ressasser cette partie de sa vie d'entrepreneuse a mis l'entrepreneuse en colère. Mais celle-ci n'était pas ouverte ni énergique. Plus tôt, c'était un mélange de colère assertive et passive, où on pouvait noter que l'entrepreneuse restait confiante en dépit de la douleur qu'elle ressentait. Cela s'est traduit dans le choix de ces mots pour exprimer sa situation. Aussi, a-t-elle employé les mots tels qu'ils étaient employés dans le contexte de son entreprise à l'époque.

La fermeture brusque ou forcée de l'entreprise ne signifie pas que les entrepreneures arrêtent définitivement leurs activités. Les actrices économiques font une évaluation de leurs situations et réfléchissent à ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

❖ La réflexion

Tout comme les autres phases du processus, différentes pratiques et actions distinguent la quatrième étape de l'échec entrepreneurial. Celle-ci, dite de « réflexion », consiste en une sorte d'évaluation cognitive. Dans le cas des femmes entrepreneures, l'évaluation cognitive concerne le raisonnement mental que ces dernières font sur les possibilités qu'elles ont après l'arrêt de leurs activités. D'un côté, elles se demandent s'il faut faire autre chose en attendant. C'est une manière pour elles d'identifier d'autres ouvertures pour s'occuper des charges et besoins, mais en même temps d'étudier la perspective d'une relance de l'activité ou bien de l'abandonner. D'un autre côté, elles cherchent à déterminer les erreurs commises et tirer les leçons. Mais, cette seconde évaluation est plus récurrente chez les actrices économiques qui sont toujours en activité :

« En 2002, les différentes personnes que nous sommes ici, c'est des centaines et des centaines de millions que les gens ont laissées au trésor. Certains étaient prêts même à être payés. Mais jusqu'aujourd'hui, il n'y a eu personne pour examiner ces dossiers. L'entreprise a coulé comme ça. Je chancelle. On fait les démarches, on fait des courriers, on fait tout on reconnaît, mais on dit il faut une décision politique et ça fait dix ans que la normalisation est arrivée, mais on n'a pas encore eu la formule politique pour traiter le dossier. Mais on reconnaît. Voilà un peu. Mais, moi je me dis est-ce qu'il faut continuer ! voilà c'est à ce stade que je suis » **Corine, 45 ans.**

« On échoue tous les jours ! Mais on se relève... il faut tirer les leçons. J'ai fait X⁸ je n'ai pas réussi. Pourquoi ? J'ai fait ci, j'ai fait ça. Si je dois faire autre chose, voilà comment je dois corriger et puis j'avance » **Manlé, 46 ans.**

Ce résultat est également valable pour celles qui évoluent en zones rurales et dont le mari est décédé des suites de la guerre ou autre événement conjoncturel. Elles préfèrent trouver des alternatives en attendant de décider de ce qu'il faudra faire de leurs entreprises.

Comparativement à la réflexion dans le processus de réussite, la décision des entrepreneures n'est prise qu'après une évaluation. Dans la réussite entrepreneuriale, cette évaluation est stratégique (reconversion à travers les 3 stratégies concurrentielles, etc.) tandis qu'au niveau de l'échec

⁸ L'entrepreneure emploie elle-même ce signe dans son récit.

entrepreneurial, la décision procède d'une analyse profonde de la situation. La cognition est préférée par celles-ci comme outil d'évaluation. Seulement, elles ne mobilisent pas toutes les fonctions de l'évaluation cognitive. Seule la mémoire, le raisonnement, la perception et l'apprentissage leur permettent de prendre une décision.

❖ L'abandon de l'activité

L'ultime étape du processus d'échec des femmes entrepreneures est l'abandon. Nous avons identifié trois trajectoires d'abandon entrepreneurial. Il s'agit de l'abandon avec frustration entrepreneuriale, l'abandon, mais en réflexion et l'abandon avec relance dans un autre secteur d'activité. Dans le premier cas, l'abandon traduit l'aboutissement de trop de mal-être chez les entrepreneures. La frustration entrepreneuriale découle de la confrontation entre l'éducation reçue et les contraintes du secteur d'activité :

*« Nous, on est de la vieille école, surtout moi. L'éducation que j'ai reçue. Je n'ai pas eu la chance de commencer peut-être en 2002 où j'ai vraiment beaucoup travaillé. En 2003-2004, je pensais maintenant rentrer dans les marchés, dans les organisations internationales et puis ce qui devait arriver est arrivé. Donc, je ne suis pas prête à travailler, à faire n'importe quoi **donc j'ai arrêté**. Non seulement, je ne suis pas prête à faire n'importe quoi, je ne suis pas prête aussi à exécuter un marché pour n'importe quelle condition. Nous, notre éducation, c'est d'abord la valeur morale que tu présentes. L'honnêteté, la dignité et... l'esprit civique. Nous, à l'école, avant on enseignait l'éducation civique et morale donc on faisait un marché de... cette façon c'est dire moi personnellement j'ai été enseignante avant de venir dans l'entrepreneuriat. Je vois tout le préjudice que la chaîne crée même à l'Etat du plus petit, de l'échelle jusqu'en bas, ça me rend malade. Ça me rend malade. Bon en voulant être maintenant...tu ne peux pas changer le monde ! tu ne peux pas changer, tu essaies de changer quelque chose, mais dans ce domaine c'est difficile »*

Constantine, 50 ans.

La seconde trajectoire, l'abandon, mais en réflexion, traduit l'indécision des femmes entrepreneures par rapport aux mutations dans l'environnement de l'entreprise. Elles abandonnent l'activité qu'elles exerçaient, mais se permettent de prolonger la phase d'évaluation

« (...) vraiment, c'est mieux je vais rester dans un seul coin, étant là-bas là en attendant que je puisse avoir autre, autre moyen pour pouvoir m'installer après si je peux. Sinon les matériels en tout je n'ai pas vendu, ils sont là. Parce qu'il y a d'autre quand ils arrêtent comme ça ils vendent

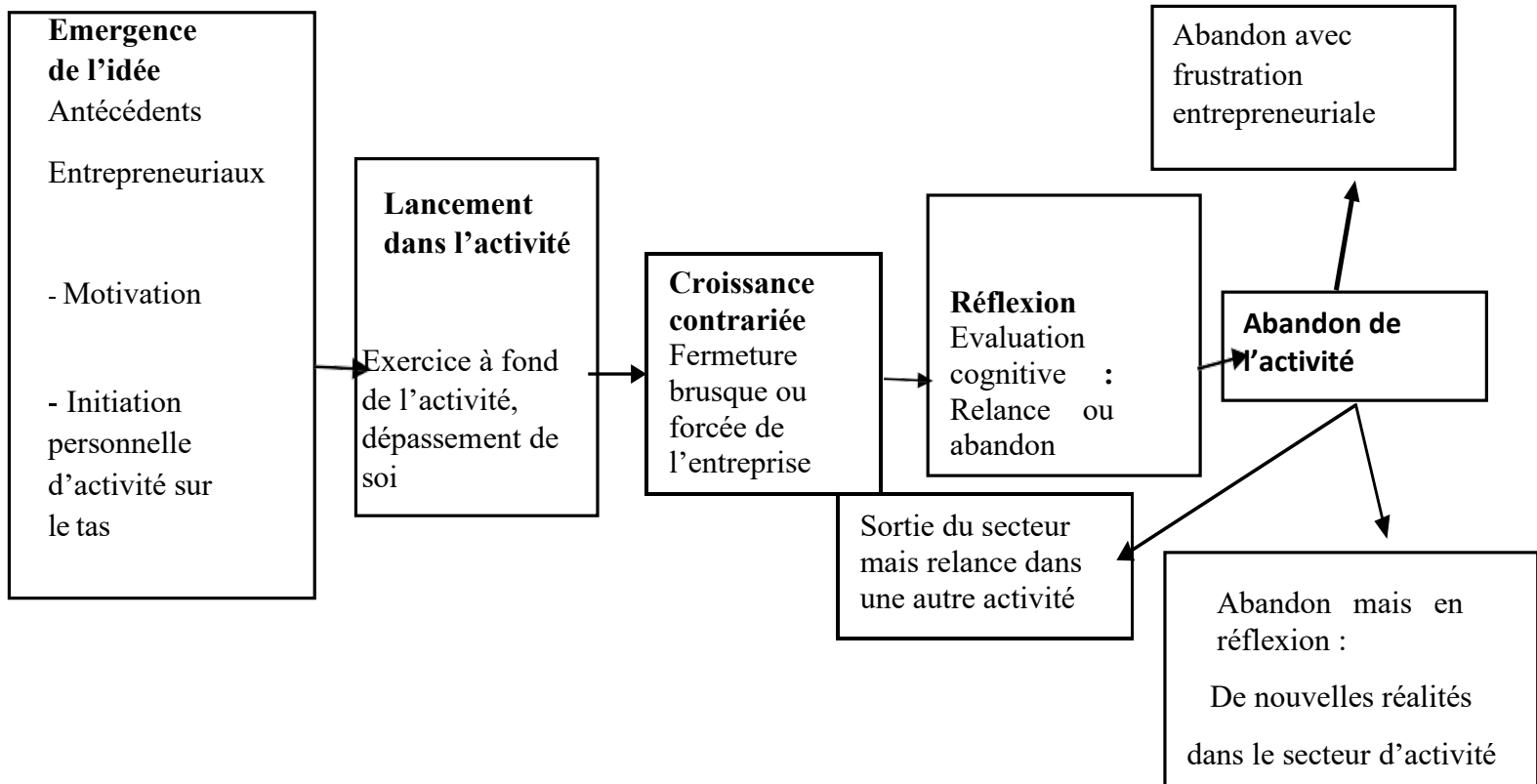
*tout, mais moi en tout cas j'ai gardé mes matériels peut-être c'est la coiffeuse je me suis dit comme c'est un peu grand, j'ai donné, j'ai 2 casques, j'ai la tête, tout est là ! j'ai gardé. **Quand je vais me retrouver...ce qui est sûr au fur et à mesure quand on fait les formations, les coiffures je ...je fais, je fais pour ne pas oublier la main** » Sophie, 43 ans.*

Quant à la troisième trajectoire, elle se caractérise par l'abandon de l'activité exercée, mais une relance dans un autre secteur d'activité. La compréhension de celle-ci se fait à la lumière du profil de l'entrepreneure et de son entreprise. En effet, la relance est plus effective et courante chez les entrepreneures qui ont su identifier les erreurs et tirer les leçons dans l'étape précédente. Ce sont en général, des femmes qui présentent des caractéristiques individuelles fortes (motivation, traits de personnalité, vision, etc.), elles appartiennent à la tranche d'âge des 50-60 ans, et exercent dans la ville d'Abidjan pour la majorité :

*« C'est des choses qui n'ont pas abouti parce que j'ai mis la charrue avant les bœufs. Je ne maîtrisais pas le secteur. On ne vient pas dans ce genre d'activité parce qu'on a un peu d'argent pour le faire. Non, il faut connaître le secteur, comment ça marche, comment ça fonctionne ? Il faut déjà trouver la matière première, à un prix abordable, trouver un camion, mettre dedans, traverser la frontière. Donc, c'était vraiment plusieurs challenges en même temps. Et ça n'a pas été facile. **Je n'ai pas réussi... Voilà, je me suis formée avant de me jeter dans les jus** » Alphonsine, 53 ans.*

La représentation configurationnelle de l'ensemble des étapes du processus d'échec entrepreneurial est donnée comme suit :

Figure N°1 : Les étapes du processus d'échec entrepreneurial



Source : Nos résultats après traitement des données qualitatives

Dans une perspective compréhensive, l'échec des entrepreneures peut être considéré comme un processus. L'ensemble des étapes de ce processus définit deux types de logiques d'action en présence à savoir les logiques entrepreneuriales et les logiques intermédiaires.

Dans le processus d'échec, celles-ci s'alternent les unes à la suite des autres. Les logiques entrepreneuriales sont composées de l'émergence idéale, du lancement / Concrétisation entrepreneurial (e), de la détection / identification des opportunités, et de l'abandon de l'activité. Ensuite, les logiques intermédiaires comprennent la réflexion et la croissance contrariée. En sus, à partir de la description du phénomène, nous observons que l'échec peut conduire à une relance dans un autre secteur d'activité. De même, dans le cheminement conduisant à la réussite entrepreneuriale, il peut se trouver des expériences antérieures qui ont été des sommes d'échecs.

4. Discussion des résultats : Privilégier l'interaction dans la compréhension de l'échec entrepreneurial

La littérature reste partagée sur la conceptualisation des phénomènes entrepreneuriaux féminins. Nos résultats montrent qu'au-delà des critères objectifs et subjectifs, l'échec entrepreneurial pourrait s'étudier comme un processus dans lequel les logiques entrepreneuriales et managériales se distinguent. Ces logiques ne sont pas prédéfinies comme le suppose la littérature entrepreneuriale, mais elles prennent forme dans l'interaction entre l'actrice économique et les acteurs de son milieu socioculturel notamment. Ce qui pourrait expliquer que les représentations, actions et perceptions des femmes entrepreneures en Afrique soient socialement construites. Ces résultats rejoignent bien ceux des socio-anthropologues africains, dont Sow (1993), Simard (1995), Sarr (1998), Kandem et Ikellé (2011) qui ont montré l'importance de l'environnement socioculturel de la femme dans la compréhension des processus entrepreneuriaux. Mais, par rapport à ces travaux qui sont restés simplistes et descriptifs, nos résultats soulignent l'apport des représentations sociales (RS) pour décrire les dynamiques sociales invisibles. Par exemple, la construction de l'identité entrepreneuriale de soi qui émerge de l'interaction entre le contexte socioculturel et la cognition. On retrouve dans ce cas, la fonction identitaire à travers laquelle les RS servent à définir l'identité sociale des femmes ayant échoué et ainsi préserver leurs spécificités en tant que groupes sociaux. De même, on retrouve cette fonction identitaire des RS lorsqu'il s'agit de décrire les étapes du processus chez les entrepreneures et de faire les comparaisons. A ce niveau, les résultats montrent que les femmes se représentent l'échec en entrepreneuriat comme la succession de logiques

d'actions entrepreneuriales et managériales. Toutefois, des différences et des similitudes s'identifient suivant la trajectoire d'échec. Par exemple, l'entrée dans l'entrepreneuriat reste marquée par la prise de conscience et l'éveil entrepreneurial. Les opératrices économiques mobilisent l'éducation familiale reçue (la mère ou un parent de sexe féminin exerçait une activité économique), des connaissances et aptitudes (informelles généralement), ou des motivations de départ (nécessité, opportunité, socio affectivité). Cette conclusion est également partagée par Mbodji (2019). Cependant, si chez les entrepreneures qui réussissent, l'idéalisation entrepreneuriale leur permet déjà au départ de développer une identité entrepreneuriale de soi et de l'entrepreneuriat, il n'en est pas de même au niveau des femmes ayant échoué. Ce qui nous permet de nuancer les conclusions de Simard (1995) lorsqu'elle soutient qu'en Afrique de l'Ouest, c'est à la lumière de sa situation écologique, de la combinaison des coûts sociaux et du système d'échanges que la femme entrepreneure construit son identité sociale et professionnelle et développe des stratégies d'accompagnement. Nous pensons qu'il faudrait tenir compte de la trajectoire d'échec ou de réussite de l'actrice économique. Néanmoins, à partir des résultats, on pourrait conclure que l'idéalisation est la première phase pour la réussite entrepreneuriale des femmes dans un contexte africain. Celle-ci s'obtient en ajoutant à l'émergence idéale classique de la femme (prise de conscience et éveil entrepreneurial), la construction d'une identité entrepreneuriale de soi, de l'entrepreneuriat et de la réussite. En outre, pour compléter les analyses des auteurs sur le processus d'échec des femmes en entrepreneuriat, nous retenons, dans le processus, que l'ambition de réussir s'associe à la concrétisation entrepreneuriale. En outre, les entrepreneures n'évaluent pas toujours les réalités du secteur d'activité dans lequel elles s'investissent. Pour elles, si l'opportunité est là il faut la saisir d'autant plus que celle-ci a été choisie sur la base des capacités personnelles et de leurs connaissances (apprentissage, formation). Ainsi, lorsque surviennent dans l'environnement des affaires ou dans le secteur d'activité des réalités autres que celles auxquelles elles avaient pensé, l'activité commence à stagner. Par ailleurs, l'absence de fusion cognitive dès le départ et d'une phase de réflexion les font succomber lorsque se présentent les premiers défis et obstacles de l'entrepreneuriat.

Bien que la littérature sur les femmes entrepreneures propose une approche processuelle basée sur l'émergence organisationnelle, l'opportunité d'affaires et la création de valeur, elle n'intègre pas les réalités diversifiées et l'hétérogénéité des opératrices économiques (Constantinidis et al., 2017).

Ce qui explique en sus, la divergence de certains de nos résultats sur les trajectoires d'échec entrepreneurial existantes précisément avec celles qu'ont proposées De Tienne (2010), Khelil et Smida (2010). De Tienne par exemple, identifie huit scénarios d'échecs selon le stade entrepreneurial à savoir la résiliation (ou l'abandon), l'échec total, la dissolution volontaire, la succession, le lifestyle goals, le transfert d'entreprise, la cession et la liquidation. Mais, son cadre théorique d'analyse est bâti sur le cycle de vie d'une entreprise. Cette démarche restreint la définition de l'échec entrepreneurial à la dialogique entrepreneure-entreprise et élimine la possibilité de relations avec l'environnement. Ce que Khelil et Smida (2010) tentent d'intégrer dans leur analyse. Ils proposent d'une part les scénarios d'échec marginal et d'échec partiel et d'autre part, de réussite absolue et de réussite marginale. Cependant, leur conclusion reste construite sur les entreprises du secteur formel alors que la réalité des femmes, surtout africaines, c'est l'informel. Par ailleurs, en tenant compte du secteur informel dans lequel elles s'investissent, des motivations (nécessité, opportunité, socio-affectivité), et de l'évolution en groupe et en solo, nos résultats révèlent trois scénarios d'échec entrepreneurial notamment l'abandon avec frustration entrepreneuriale, l'abandon, mais en réflexion et l'abandon avec relance dans un autre secteur. A quelques éléments près, cette taxonomie se rapprocherait de celle de Khelil et Smida (2010) précisément sur le fait que l'échec entrepreneurial peut être un échec partiel. Mais, contrairement à ce que soutiennent les auteurs, le contenu de ce type d'échec peut différer selon qu'il s'agit des réalités de l'un ou l'autre secteur d'activité et du type entrepreneurial. De même, l'échec marginal n'apparaît pas chez les femmes entrepreneures investiguées. Néanmoins, il faut reconnaître que, même si les taxonomies de Khelil et Smida (2019) restent limitées à un niveau empirique, en raison des variables socioculturelles non prises en compte, à un niveau théorique, celles-ci peuvent se révéler comme un soubassement pour la conceptualisation des phénomènes. D'autant plus qu'implicitement, les auteurs soulignent la nécessité de l'interaction entre l'entrepreneur, l'entreprise et l'environnement.

En résumé, l'échec entrepreneurial des femmes ne peut s'étudier en dehors du contexte des actrices. L'intégration de cette dimension invite à aller au-delà de toute approche connue pour envisager des approches plus complexes. Celles-ci peuvent aboutir à l'enrichissement de la littérature à travers une analyse par l'interaction. Sur le plan théorique, l'interaction entre les dimensions individuelles (entrepreneure), organisationnelles (entreprise) et contextuelles (environnement) pourrait permettre

une meilleure conceptualisation des phénomènes. Ainsi, l'interaction lorsqu'elle est envisagée peut permettre d'aboutir à une conceptualisation enrichie, empiriquement solide et valide. D'ailleurs, sur ce dernier point, il est inutile de préciser que la méthodologie utilisée doit s'aligner sur le principe théorique élaboré d'autant plus qu'aucune recherche scientifique ne peut être dissociée de la démarche méthodologique qui en constitue le fondement. Sur cette base, l'approche trilogique (entrepreneure / entreprise / création de valeur) que nous pourrions proposer pourrait aussi contribuer à l'enrichissement du répertoire méthodologique des recherches sur l'entrepreneuriat féminin particulièrement sur les concepts d'étude et de façon globale sur la performance entrepreneuriale de la femme africaine.

Conclusion

Cette recherche exploratoire avait pour but d'interroger les réalités entrepreneuriales et socioculturelles des femmes ivoiriennes pour comprendre le processus d'échec et éventuellement se projeter sur les leviers de réussite pour un accompagnement efficace.

La revue de littérature réalisée sur le sujet est restée mitigée sur la question de la performance des femmes entrepreneures. Les idées persistent sur la moindre performance des femmes par rapport aux hommes. D'autres, en revanche, situent leurs travaux sur une performance égale. Cette approche comparative dans laquelle se sont inscrites nombre des recherches a laissé apparaître des faiblesses non négligeables tant sur les plans théoriques et managériaux que sur les plans conceptuels et méthodologiques. Par exemple, sur le plan conceptuel et théorique, Khelil et al. (2018) soulignent (i) la quasi-absence dans certains travaux d'ancrage théorique pour justifier le choix de la définition de l'échec entrepreneurial utilisée compte tenu de l'objectif de la recherche, (ii) les difficultés à comparer les résultats des travaux empiriques antérieurs poursuivant un même objectif de recherche, (iii) l'inflation ou la déflation des statistiques sur le réel taux d'échec des entrepreneurs.

Par conséquent, nous avons investigué, dans une visée d'exploration et de découverte, le terrain précis de la Côte d'Ivoire. Adoptant un positionnement interprétativiste, nous avons mené une étude de cas multiples. Celle-ci a été conduite auprès d'un échantillon de vingt-cinq (25) cas de créatrices et managers ayant échoué. A l'aide de récits de vie et d'entretiens semi-directifs, des données qualitatives ont été recueillies sur les perceptions, les représentations entrepreneuriales et de genre, les logiques d'actions, les comportements et les événements passés, présents et futurs à l'origine

du phénomène étudié. Par ailleurs, étant donné la nature des données collectées et guidé par l'objectif de recherche, le traitement a été analytique et non statistique. Il a reposé sur un modèle intégratif de l'analyse de contenu (catégorielle et thématique). Les résultats auxquels la recherche a abouti sont les suivants :

- L'échec entrepreneurial des femmes en Côte d'Ivoire suit une logique processuelle. Ce processus prend forme dans l'interaction entre la femme entrepreneure et les acteurs de son milieu socioculturel.

- L'activité entrepreneuriale chez les femmes ne peut être dissociée des rôles sociétaux et culturels que ces dernières jouent. L'entrepreneure construit son identité sociale et entrepreneuriale à partir de ses représentations et perceptions.

Cependant, dans le prolongement de cette étude, il est possible d'accentuer la démarche interprétative en s'orientant vers des méthodologies longitudinales. Par exemple, à partir d'une étude longitudinale de quelques cas déjà étudiés dans la présente recherche, nous pouvons assurer un suivi dans l'optique d'affiner les conclusions sur le processus d'échec entrepreneurial de la femme ivoirienne. Une telle perspective nous permettra de montrer si la réussite entrepreneuriale est continuelle ou si elle est statique. Dans l'optique où elle serait continuelle, nous pourrions parallèlement réaliser une étude longitudinale de jeunes entrepreneures afin d'identifier le temps mis pour passer d'une étape à l'autre et d'étudier ce que devient la femme entrepreneure après l'abandon de l'activité. En revanche, dans le cas contraire – c'est-à-dire si elle est statique – l'étude longitudinale permettra de relativiser la notion d'échec entrepreneurial qui pourrait s'apparenter chez la femme entrepreneure ivoirienne à de la réussite. A ce niveau, nous en sommes encore à une phase exploratoire qui ne nous permet pas d'en faire une affirmation forcément.

Enfin, cette recherche a tenté d'offrir un cadre opératoire pour l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire. Ce champ est resté peu exploré par les chercheurs en sciences de gestion. Au niveau managérial, une telle recherche pourrait permettre de mettre en évidence quelques leviers d'actions pour impulser l'émergence de générations d'entrepreneures notamment à partir de la valorisation de meilleures pratiques managériales, l'orientation et l'adaptation au contexte des mesures d'accompagnement, en tenant compte des spécificités socioculturelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Alam, S.S., Jani, M.F.M. & Omar, A.** (2011). An empirical study of success factors of women entrepreneurs in southern region in Malaysia. *International Journal of Economics and Finance*, 3(2), 166-175.
- Amine, L., & Staub, K.** (2009). Women entrepreneurs in sub-Saharan Africa: an institutional theory analysis from a social marketing point of view. *Entrepreneurship and Regional Development*, 21, 183–211.
- Boden, R. J. & Nucci, A. R.** (2000). On the survival prospects of men's and women's new business ventures. *Journal of Business Venturing*, 15(4), 347-362.
- Bosma, N. & Van praag, M.** (2000). Determinants of successful entrepreneurship. Research report.
- Brière, S., Tremblay, A. & Auclair, I.** (2017). Soutenir les femmes entrepreneures en contexte africain : vers une nouvelle approche dynamique et collective. *Revue Internationale P.M.E.*, 30(3-4), 69-97.
- Brixiovà, Z. & Kangoye, T.** (2016). Gender and constraints to entrepreneurship in Africa: new evidence from Swaziland. *Journal of Business Venturing Insights*, 5, 1-8.
- Brush, C.G., De bruin, A. & Welter, F.** (2009). A gender-aware framework for women's entrepreneurship. *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, 1(1), 8-24.
- Buttner, E.H.** (2001). Examining female entrepreneurs' management style: an application of relational frame. *Journal of Business Ethics*, 29(3), 253-269.
- Buttner, E.H. & Moore, D.P.** (1997). Women's organizational exodus to entrepreneurship: self-reported motivations and correlates with success. *Journal of Small Business Management*, 35(1), 34-46.
- Centre de promotion des investissements de côte d'ivoire (CEPICI).** (2018). Tableau synoptique du nombre d'entreprises créées au cepici par secteur d'activités et selon le sexe de 2013 à 2017.
- Cheraghi, M., Setti, Z., Schott, T.** (2014). Growth-expectations among women entrepreneurs: embedded in networks and culture in Algeria, Morocco, Tunisia and in Belgium and France. *Entrepreneurship and Small Business*, 23(1/2), 191-212.

Cliff, J.E. (1998). Does one size fit all? Exploring the relationship between attitudes towards growth, gender and business size. *Journal of Business Venturing*, 13(6), 523-542.

Constantinidis, C., El abboubi, M., Salman, N. & Cornet, A. (2017). L'entrepreneuriat féminin dans une société en transitions : analyse de trois profils de femmes entrepreneures au Maroc. *Revue Internationale P.M.E.*, 30(3-4), 37-68.

Cornet, A. & Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue Française de Gestion*, 4(151), 191-204.

Crutzen, N. & Van caillie, D. (2008). The business failure process: an integrative model of the literature. *Review of Business and Economics*, 53(3), 287-316.

De tienne, D. (2010). Entrepreneurial exit as a critical component of the entrepreneurial process: theoretical development. *Journal of Business Venturing*, 25, 203-215.

De Vita, L., Mari, M. & Poggesi, S. (2013). Female entrepreneurship research: a classification of results. *Essays in management, Economics and Ethics*, mcgraw-hill.

De vita, L., Mari, M. & Poggesi, S. (2015). What's new in female entrepreneurship research? Answers from the littérature. *International Entrepreneurship and Management Journal*, 12(3), 735-764.

Derera, E., Chitakunye, P. & O'neill C. (2014). The impact of gender on start-up capital : a case of women entrepreneurs in south africa. *The Journal of Entrepreneurship*, 23(1), 95-114.

Diouf, I. D. & Simen, S.F. (2018). Importance des réseaux de relations personnelles dans le processus de création d'entreprise : le cas des femmes-entrepreneures au Sénégal. *Revue Africaine de Gestion (RAG)*. Numéro spécial. Entrepreneuriat féminin, très petites et moyennes entreprises (tpme) et développement local en contexte africain. 1-23, www.rag.sn.

Ehigie, B.O. & Umoren, U.E. (2003). Psychological factors influencing perceived entrepreneurial success among nigerian women in small-scale businesses. *Journal of International Women's Studies*, 5(1), 78-95.

Fairlie, R. W. & Robb, A. M. (2009). Gender differences in business performance: evidence of characteristics of business owners survey. *Small Business Economics*, 33(4), 375-395.

Fouda, N.C.B. (2014). Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises : études de cas de développement d'entreprise. *Gestion et Management*. Université de bordeaux, 254.

- Garba, A.S.** (2011). Stumbling block for women entrepreneurship in nigeria: how risk attitude and lack of capital mitigates their need for business expansion. *European Journal of Economics, Finance and Administrative Sciences*. 36.
- Gilligan, C.** (1982). *In a different voice. Psychological theory and women's development*. Cambridge : harvard university press, 184 .
- Global Entrepreneurship Research Association (GERA).** (2017). *Global entrepreneurship monitor. Global reports 2016/2017*.
- Greve, A. & Salaff, J.W.** (2003). Social networks and entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 28(1), 1-22.
- Himrane, M., Belaidi, A., & Bouznit, M.** (2016). *Entrepreneuriat féminin dans le maghreb. L'influence des déterminants du genre*. Cifpme. 13^{ème} édition, france.
- Jamali, D.** (2009). Constraints and opportunities facing women entrepreneurs in developing countries: a relational perspective. *Gender in Management: An International Journal*, 24(4), 232-251.
- Justo R., De tienne D. R. & Sieger P.** (2015). Failure or voluntary exit? Reassessing the female underperformance hypothesis. *Journal of Business vVnturing*, 30(6), 775-792.
- Kalleberg, A., Leicht, K.** (1991). Gender and organizational performance: determinants of small business survival and success. *Academy of Management Journal*, 34(1), 136–161.
- Kamdem E., Ikelle R.** (2011). Management de la diversité et genre au Cameroun : une approche en termes d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin. *Humanisme et Entreprise*, 5(305), 49-64.
- Kheli, N. & Smida, A.** (2010a). Repenser l'échec entrepreneurial des petites entreprises émergentes : proposition d'une typologie s'appuyant sur une approche intégrative. *Revue Internationale PME*, 23(2), 65-106.
- Khelil, N., Smida, A. & Zouaoui, M.** (2019). Que signifie échouer en entrepreneuriat ? Relecture de la littérature. *Revue Internationale PME*, 31(3-4), 35-66.
- Kobeissi, N.** (2010). Gender factors and female entrepreneurship: international evidence and policy implications. *Journal of International Entrepreneurship*, 8, 1–35. <https://doi.org/10.1007/s10843-010-0045-y>

Lebègue, T. (2012). L'entrepreneuriat des femmes : proposition d'une nouvelle approche pour définir la réussite. 11ème congrès international francophone en entrepreneuriat et pme (cifepme), brest, 23-26 octobre.

Lebègue, T. (2015). La réussite de la carrière entrepreneuriale des femmes. Revue de l'Entrepreneuriat, 14(1), 93-127.

Marlow, S., Mc Adam, M. (2013). Gender and entrepreneurship. Advancing debate and challenging myths; exploring the mystery of under-performing female entrepreneur. International Journal of Entrepreneurial Behavior and Research, 19(1), 114-124.

MBODJI, D.N.S. (2019) : « Le processus entrepreneurial féminin : une approche dans le contexte sénégalais », thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Lille.

Mc pherson, M.A. (1996). Growth of micro and small enterprises in southern Africa. Journal of Development Economics, 48, 253-277.

Mcelwee, G., Al-riyami, R. (2003). Women entrepreneurs in Oman: some barriers to success. Career Development International, 8(7), 339 – 346.

Morris, H.M., Miyasaki, N., Watters, C.E., & Coombes, S.M. (2006). The dilemma of growth: understanding venture size choices of women entrepreneurs. Journal of Small Business Management, 44(2), 221-244.

Nikina A. L. M., & Le loarne, S.S. (2015). An examination of how husbands, as key stakeholders, impact the success of women entrepreneurs. Journal of Small Business and Enterprise Development, 22(1), 38-62.

Reijonen, H., Komppula, R. (2007). Perception of success and its effect on small firm performance. Journal of Small Business and Enterprise Development, 14(4), 689-701.

Sarr, F. (1998), L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoirs », forum du tiers-monde, L'harmattan, paris, France.

SIMARD, G. (1995) : « La filière de la beauté en milieu urbain : le cas des entrepreneures maures de la république islamique de Mauritanie », Thèse de doctorat en anthropologie, Université Laval, Québec.

Sow, F. (1993). Les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise ?. Afrique et Développement, 18(13), 89-115.

Vampo, C. (2018). Les cheffes d'entreprise et jeunes entrepreneures de lomé (togo) : des superwomen de la double journée de travail professionnel et domestique ?. *Enfances, Famille, Générations*, 29, dossier thématique.

Verhuel, I. & Thurik, R. (2001). Start-up capital: does gender matter? *Small Business Economy*, 16, 329-345.

Youl, F., Kouamé, A.L-M., Kouakou, A.L. & Toh, A. (2017). Socio-anthropologie du processus d'autonomisation des femmes rurales ivoiriennes à travers les activités génératrices de revenu. *European Scientific Journal*, 13(32), 303-333.